

Conditions de remboursement de l'opération promotionnelle : Lot de 2 recharges Tic Tac Two au choix – AVRIL 2026

1) Nature de l'opération

FERRERO FRANCE COMMERCIALE (ci-après dénommée « FERRERO »), Société par actions simplifiée au capital de 13.174.330 euros, dont le siège social est situé au 18 rue Jacques Monod – CS 90058 – 76136 Mont-Saint-Aignan, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro unique d'identification 803 769 827, met en place un avantage promotionnel pour ses clients professionnels. Cet avantage prend la forme d'un remboursement effectué directement auprès du professionnel dans le respect des conditions établies par FERRERO. Opération valable pour l'achat d'un lot de 2 recharges Tic Tac Two au choix du 01/04/2026 au 30/04/2026.

2) Conditions et déroulement de l'opération

Pour l'achat d'un lot de 48 boîtes Tic Tac Two au choix parmi 24 boîtes Tic Tac Two Framboise-Citron, 24 boîtes Tic Tac Two Menthe verte Fraîche-Douce, 24 Tic Tac Two Fraise-Citron Vert, et 24 Tic Tac Two Menthe-Réglisse, le client bénéficie d'un remboursement de 15€. Le client doit se rendre sur le site www.clubferreropro.com du 01/04/2026 au 30/06/2026 23h59'59", et remplir intégralement la demande de remboursement avec son code promotionnel unique obligatoire inscrit sur le feuillet présent dans le colis. Après vérification de la conformité de la demande de remboursement, un virement bancaire sera effectué sur le compte bancaire dont les coordonnées ont été transmises, sous quatre (4) semaines. FERRERO se réserve le droit de ne pas attribuer le remboursement si la demande est incomplète et/ou s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelques formes que ce soit dans le cadre de la participation à l'opération.

Offre limitée à trois demandes maximum par point de vente (même raison sociale, même adresse)

3) Liste des produits concernés par l'opération

24 boîtes Tic Tac Two Framboise-Citron, 24 boîtes Tic Tac Two Menthe verte Fraîche-Douce, 24 Tic Tac Two Fraise-Citron Vert, et 24 Tic Tac Two Menthe-Réglisse

4) Durée de l'opération

Pour tout achat d'un lot de 48 boîtes Tic Tac Two entre le 01/04/2026 et le 30/04/2026, la demande de remboursement devra être effectuée sur le site internet www.clubferreropro.com du 01/04/2026 au 30/06/2026 à 23h59'59", heure de Paris.

5) Responsabilité

FERRERO ne pourra pas être tenue responsable en cas de non-remboursement suite à une erreur dans la transmission par le client de ses coordonnées bancaires. La facture est la seule preuve valable, la perte de cette dernière ou sa non-transmission empêchera tout remboursement.

6) Données personnelles

Le client peut consulter notre charte de protection des données personnelles disponible sur www.clubferreropro.com

7) Réclamations

Pour tout complément d'information et le suivi de son dossier, le client peut contacter le Service Consommateur Sogec Marketing au 01 69 79 25 54, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, ou par mail à l'adresse mail suivante : service-consommateur@sogec-marketing.fr.

Toute demande de réclamation ne pourra se faire après le 31 juillet 2026 à 23h59'59''.

8) Droit applicable – Litiges

Les présentes conditions de remboursement sont soumises à la loi française. Si une des clauses des présentes conditions venait à être considérée comme nulle, les autres clauses et les conditions de remboursement elles-mêmes continueraient à s'appliquer.

Au cas où un litige naîtrait du fait d'une situation non prévue par les présentes conditions de remboursement, il reviendrait à la Société Organisatrice de le trancher.

Toute contestation ou réclamation concernant l'Offre de remboursement devra être adressée par courrier à la Société Organisatrice, à l'adresse figurant en tête des présentes conditions de remboursement dans un délai d'un (1) mois à compter de la fin de l'Offre de remboursement (date de réception faisant foi). Toute contestation ou réclamation qui parviendrait entre les mains de la Société Organisatrice passé ce délai ne sera pas prise en compte.

Tout litige concernant la portée, l'existence, la validité, l'interprétation et l'application du présent règlement sera réglé amiablement entre les parties ou, à défaut, par les tribunaux compétents.

Extrait de règlement

*Modalités de remboursement : Pour obtenir le remboursement d'une somme forfaitaire de 15€, achetez ce lot de 48 boîtes de Tic Tac Two (au choix parmi 24 boîtes Tic Tac Two Framboise-Citron, 24 boîtes Tic Tac Two Menthe verte Fraîche-Douce, 24 Tic Tac Two Fraise-Citron Vert, et 24 Tic Tac Two Menthe-Réglisse), et rendez-vous sur le site internet www.clubferreropro.com. Complétez intégralement la demande de remboursement du 1er avril au 30 juin 2026 23h59'59'' avec le code promotionnel unique obligatoirement inscrit sur le feuillet présent dans le colis. Après vérification que votre demande soit conforme, vous recevrez votre virement bancaire sous quatre (4) semaines. Offre limitée à trois (3) demandes de remboursement par point de vente (même raison sociale, même adresse). FERRERO se réserve le droit de ne pas attribuer le remboursement si la demande est incomplète et/ou s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelques formes que ce soit dans le cadre de la participation à l'opération.